

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement Service de l'environnement Section Eaux de surface et déchets

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt Dienststelle für Umwelt Sektion Oberflächengewässer und Abfälle

Production de déchets - statistiques

Année 2021

Commune Lalden

Catégorie D (moins de 1'000 habitants)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

Production totale de déchets pour 2021: 341.9 kg/EH Taux de recyclage* des
Taux de recyclage* de la commune: 65% communes VS : 54%

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population résidente	669	649	638	668	688
Population touristique	0	0	0	0	0
Equivalent-habitant (EH)	669	649	638	668	688
Déchets incinérables (kg/EH)	106	114	121	123	121
Collectes séparées (kg/EH)	130	117	125	133	221

0 = pas de donnée reçue

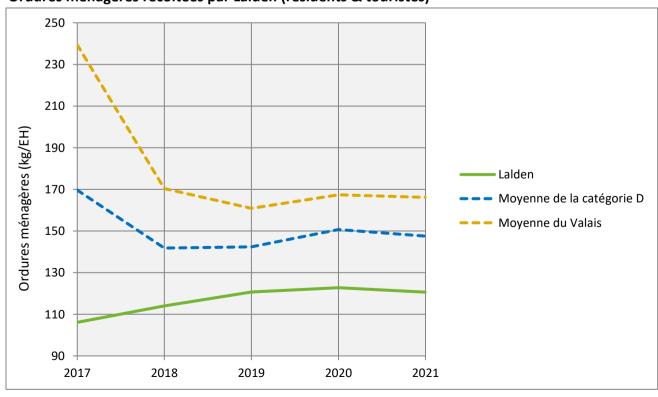
Déchets incinérables : ordures ménagères & encombrants

Collectes séparées : papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois

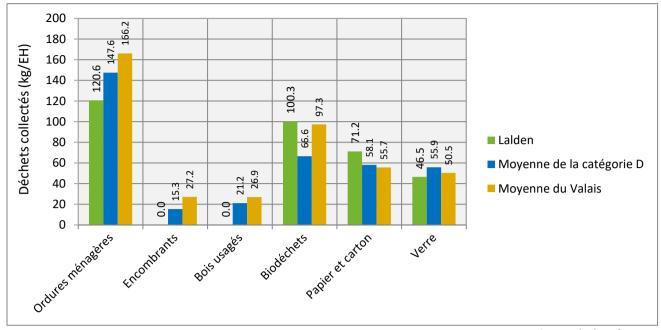
usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets

spéciaux.

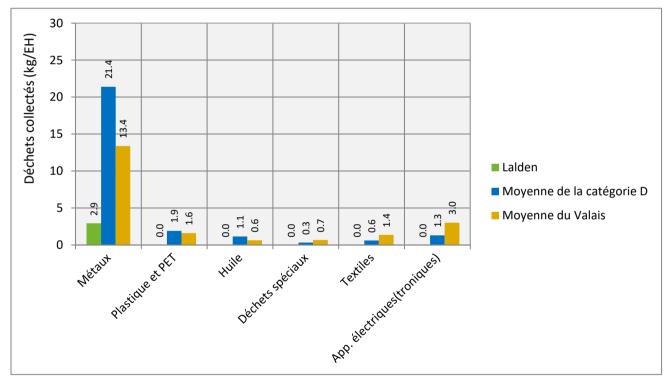
Ordures ménagères récoltées par Lalden (résidents & touristes)



Déchets produits par Lalden en 2021 (résidents & touristes)



0 = pas de donnée reçue



0 = pas de donnée reçue

Bois usagés

Ces dernières années, une proportion toujours plus importante de bois usagés ont été valorisés thermiquement en UVTD. Les bois usagés comprennent les déchets de bois issus des communes (encombrants), de l'industrie et du commerce (transformation du bois et emballages) et de la construction .

Papier-carton

La collecte du papier et du carton devrait de façon optimale se faire de manière séparée. La séparation des deux types de déchets permet une meilleure valorisation de la matière récupérée. Certaines communes du Haut-Valais ont déjà mis en oeuvre cette pratique.

*Taux de recyclage

Pour établir une comparaison entre le taux de recyclage moyen des communes valaisannes et le taux de recyclage de votre commune, les critères de l'OFEV ont été appliqués.

L'OFEV considère les collectes séparées suivantes pour le calcul du taux de recyclage: papier/carton, biodéchets, verre, textiles, PET, piles, appareils électriques et électroniques, fer blanc et aluminium.